

Conseil Municipal du 28/03/2014

Téléphone : 02.99.34.10.20
Télécopie : 02.99.34.09.04

Date de convocation : 25 mars 2014

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 20h30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony FONTAINE

Election du Maire

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, a élu à la fonction de Maire, Monsieur Patrick BERTIN.

VOTE : 14 Pour – 1 blanc

Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité, de maintenir le nombre d'adjoints à 4

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

Election du 1^{er} adjoint

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, a élu à la fonction de 1^{er} adjoint, Madame Marie Annick CLOLUS.

VOTE : 14 Pour – 1 blanc

Election du 2^{ème} adjoint

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, a élu à la fonction de 2^{ème} adjoint, Monsieur Jean René ROCHER.

VOTE : 14 Pour – 1 blanc

Election du 3^{ème} adjoint

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, a élu à la fonction de 3^{ème} adjoint, Monsieur Claude ROBIN.

VOTE : 14 Pour – 1 blanc

Election du 4^{ème} adjoint

Après avoir voté à bulletin secret, le Conseil Municipal, a élu à la fonction de 4^{ème} adjoint, Madame Annie HEDREUL.

VOTE : 14 Pour – 1 blanc

INDEMNITES

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité de fixer les taux d'indemnités suivants :

- Le Maire : 31%
- Les 4 adjoints : 6%

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

Délégations au Maire

Le Conseil Municipal **décide**, après avoir délibéré à l'unanimité, d'accorder au Maire, l'ensemble des délégations prévues par l'article L 2122-22 du code général des Collectivités Territoriales, pour la durée de son mandat.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

Désignation du correspondant Défense

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **désigne** Monsieur Gérard POUSSIN en tant que correspondant « défense ».

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

Désignation des élus au C.C.A.S

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **décide**, de fixer à 9 le nombre de membres devant siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et **désigne** les 4 membres élus :

- Madame Annie HEDREUL
- Madame Marie Annick CLOLUS
- Madame Christelle LECOQ
- Madame Sabrina LEON - HUGUET

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention